



Communiqué de presse  
5 février 2026

## Deux nouveaux sites labellisés : Vézelay et Montségur deviennent Grands Sites de France

Monique Barbut, ministre de la Transition écologique, de la Biodiversité et des Négociations internationales sur le climat et la nature et Mathieu Lefèvre, ministre délégué chargé de la Transition écologique, par décision du 26 janvier 2026, ont décerné le label Grand Site de France à Vézelay (Yonne) et Montségur (Ariège).

### Le label Grand Site de France décerné à Vézelay



© Département de l'Yonne - IDPhoto

Dans un écrin de verdure aux portes du Morvan, la basilique monumentale de Vézelay, au sommet d'un promontoire rocheux surnommé la colline éternelle, surplombe une large plaine où les bourgs s'égrènent avec soin le long de la Cure. A la richesse patrimoniale exceptionnelle du Vézelien s'ajoute la qualité remarquable des paysages, associant bocages, forêts, vignobles, patrimoine bâti et sites naturels. Ce vaste territoire marqué d'une forte empreinte historique et sacrée, offre une destination appréciée annuellement par 1 million de visiteurs.

Depuis plus de quinze ans, de nombreuses réalisations ont été menées pour concilier préservation des paysage, accueil du public et développement local : restauration du patrimoine, aménagements paysagers, valorisation des mobilités douces, préservation de la biodiversité, accompagnement des projets locaux, outils d'observation touristique...

Le label Grand Site de France reconnaît la qualité du projet de gestion durable mis en œuvre par le Syndicat Mixte du Grand Site de Vézelay, créé en 2024 et réunissant 18 communes, la Communauté de communes Avallon-Vézelay-Morvan et le Département de l'Yonne. Plusieurs partenaires sont fortement impliqués également : État, collectivités locales, Parc naturel régional du Morvan, Fondation du Patrimoine, acteurs socio-économiques...

Le label sera célébré avec une programmation culturelle et artistique et un événement phare le 20 juin. En savoir plus : <https://grandsite-vezelay.com/>

## Le label Grand Site de France décerné à Montségur



© Communauté de Communes du Pays d'Olmes

Les paysages de Montségur, nés d'une géologie pyrénéenne ancienne, se distinguent par ses falaises calcaires et le relief stratégique du pog. Les ruines du château et le village de Montségur, marqueurs à la fois de l'histoire cathare et de la reconquête royale, offrent des vues grandioses. L'occupation humaine continue depuis la Préhistoire a modelé trois unités paysagères : les paysages montagnards forestiers et pastoraux, les vallées concentrant habitats et activités, et la chaîne du Plantaurel en transition vers la plaine.

Face aux défis du changement climatique, de l'évolution agricole et de la pression touristique, le Grand Site de France œuvre pour concilier protection paysagère, développement local et transmission patrimoniale aux générations futures.

Le périmètre du Grand Site de France Montségur s'étend sur un ensemble paysager remarquable couvrant sept communes : Montségur, Montferrier, Bénaix, Bélesta, Fougax-et-Barrineuf, Prades et Comus (Aude). Le label vient reconnaître un travail d'envergure mené par l'ensemble de ses partenaires depuis 2016 : mise en place d'une gouvernance active et ouverte, intégration du patrimoine et du paysage dans le PLUi, projet de rénovation des parkings, bâtiment d'accueil, projet d'une Maison du Grand Site, guide de découvertes...

Le programme d'actions pour la période 2025-2033 répond aux enjeux contemporains du territoire et repose sur 5 engagements : élargir et améliorer l'accueil dans le respect de l'esprit des lieux ; construire une culture paysagère commune auprès de tous les publics ; accompagner les dynamiques agricoles et forestières pour des paysages variés et résilients ; révéler et préserver les continuités naturelles, paysagères et leurs patrimoines associés ; établir un socle solide et transversal.

En savoir plus : <https://www.paysdolmes.org/fr/rb/1092574/grand-site-de-france-montsegur>

Pour en savoir plus sur le label, les Grands Sites de France et le Réseau des Grands Sites de France



### Le label Grand Site de France : une distinction pour une gestion durable des plus beaux paysages de France

Le label Grand Site de France est inscrit au Code de l'Environnement. Il est attribué par le ministre de la Transition écologique pour une durée étendue à 8 ans. Il distingue l'engagement d'une collectivité territoriale à préserver à long terme un paysage protégé très emblématique.

### Les Grands Sites de France en quelques chiffres

- 26 Grands Sites de France labellisés par l'État
- 16 Projets Grands Sites de France qui ont validé avec l'État leur projet stratégique et programme d'actions en vue de l'obtention du label
- 9 sites classés engagés dans la démarche Grand Site de France qui n'ont pas encore validé leur projet programme d'actions.
- Plus de 40 millions de visiteurs par an
- 13 régions
- 45 départements
- Plus de 540 communes
- 1,2 million d'habitants

### A propos du Réseau des Grands Sites de France

Le Réseau des Grands Sites de France rassemble des sites qui ont reçu le label Grand Site de France attribué par le ministre en charge de l'Environnement et d'autres qui travaillent à l'obtenir un jour. Ses membres s'inscrivent dans une démarche de préservation et de développement durable, dans le respect de l'esprit des lieux et en association avec les habitants. Ils ont en commun d'être des paysages emblématiques de notre pays connaissant une forte fréquentation touristique et protégés par la loi de 1930. [www.grandsitedefrance.com](http://www.grandsitedefrance.com)

#### Contacts Presse

Langage & Projets Conseils : Laurent Payet - 01 53 26 42 10 - laurent@lp-conseils.com  
Réseau des Grands Sites de France : Marie Le Scour - 01 48 74 39 29 - marielescour@grandsitedefrance.com

